

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 37 (1949)

**Heft:** 762

**Artikel:** XXII<sup>e</sup> Journée des femmes vaudoises

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266792>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sexuelle (Mme Droin), l'activité manuelle et l'orientation professionnelle.

\* \* \*

Mme J. Mathil a été élue membre de la commission de surveillance de la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie.

\* \* \*

A la commission de la fondation Carnegie, le Conseil fédéral a nommé, à la place de Mme Martin-Lefort qui se retirait, Mme Dupuis, de Neuchâtel.

\* \* \*

Mme Dr Sauvin, à Nyon, a été nommée membre de la commission scolaire de Nyon à la place de Mme Lina Pérusset, démissionnaire.

\* \* \*

## Problèmes de la vie affective des enfants en internat<sup>1</sup>

Assistante depuis un an au Pavillon médico-pédagogique « Le Bercail » à Lausanne, Mlle de Rham connaît à fond son sujet ; elle le vit jour après jour, le sent. C'est donc de ses expériences personnelles dans ce pavillon d'observation fondé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance de Lausanne qu'elle va nous entretenir.

Un très court résumé de cet exposé instructif et émouvant tâchera d'en fixer les points essentiels, mais sans pouvoir citer aucun des cas décrits.

Pour des enfants angoissés par un sentiment de culpabilité, l'accueil qu'on leur fait dans l'institution est de la plus haute importance : on s'aperçoit plus tard que cette impression demeure en eux très vive.

L'attitude des jeunes internés varie d'un sujet à l'autre : indifférence passive, agressivité, flatterie, mais chez tous il y a au fond un sentiment commun : l'angoisse. Parfois renvoyés d'institut en institut parce qu'intolérables, ils se rappelleront toute leur vie l'arrivée dans celui où on a le mieux su les comprendre.

Tous les quinze jours, on voit les familles ; si l'il s'agit d'orphelins, on leur cherche une marraine.

Selon les cas, l'isolement peut-être salutaire, mais avec le lien constitué par les éducatrices.

Il est bon que la maison d'éducation qui, évidemment, a besoin de certaines règles, ne soit pas trop sûre sans toutefois admettre une licence totale.

Certains enfants se créent une famille imaginaire dans laquelle ils vivent ; ils ne sont pas présents dans la vie réelle que physiquement.

On remarque chez d'autres une attitude autopunitive qui, parfois, rend l'action difficile. Qu'on leur annonce une joie, ils la refusent.

Le départ d'un enfant de l'institution est souvent pour lui un sujet d'angoisse. Il faut l'y préparer, et ici les jeux dramatiques.

<sup>1</sup> Travail présenté par Mme Jeanne de Rham, diplômée de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève à l'Assemblée générale de cette Ecole, le 29 novembre, et dont le manque d'espace, nous empêche de donner ici un compte-rendu.

qui font partie des méthodes employées, sont très utiles ; il faudra faire entrevoir à celui qui s'en va la possibilité de revenir, le préparer à son nouveau milieu, et que le voyage soit comme une fête.

En conclusion, ce qui frappe le plus chez l'enfant difficile, c'est sa soif inextinguible d'affection et de sympathie.

Les enfants envoyés au Pavillon d'observation créé il y a dix ans par l'Hospice de l'enfance à Lausanne viennent en général de l'assistance publique et parfois d'œuvres privées. Ils sont nourris, blanchis, administrés par cet hospice.

M.-L. P.

## XXII<sup>me</sup> Journée des Femmes vaudoises

Jeudi 17 février 1949

(au Comptoir Suisse à 10 h. 15)

Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat, Paul Chaudet.

Elite et démocratie, par M. Pilet-Golaz, ancien conseiller fédéral.

14 h. 15, reprise de séance.

L'agriculture suisse et l'économie nationale, par M. F. Porchet, président de l'Union suisse des paysans.

## Les Organisations féminines et les Nations Unies (Suite et fin)

Cette conférence a été publiée sous forme de brochure, elle est en vente, au prix de 20 cts. l'exemplaire, à la rédaction du Mouvement Féministe, prix réduit à partir de 25 exemplaires.

M. Yates, secrétaire du Conseil Economique et Social parla de l'utilité qu'ont pour les N.U. les O.N.G. et M. Rostow brossa un vaste tableau de la situation économique de l'Europe. L'œuvre de secours entreprise en faveur de l'Enfance ne fut pas oubliée, et éveilla beaucoup d'intérêt.

Pendant la Session du Conseil Economique et Social qui se tint à Genève cet été, les facilités accordées aux organisations privées furent largement utilisées et de nombreux consultants, dont certains étaient venus des pays d'outre-mer, assistèrent avec assiduité aux séances du Conseil et des commissions qui se tenaient simultanément dans 3 salles. Un système portatif d'écouteurs permet d'entendre dans 4 langues différentes les discours ou interventions diverses des délégués. Ces langues sont l'anglais, le français, l'espagnol et le russe. Le maniement de l'appareil est très simple et permet de se déplacer dans un rayon de 40 mètres sans cesser d'écouter.

Dans les salles de commissions qui ont été aménagées à Paris dans le Palais de Chaillot, on peut aussi écouter du chinois.

Ainsi de toutes nouvelles perspectives s'ouvrent aux organisations féminines quelles qu'elles soient. Comme associations nationales elles peuvent se rattacher à une organisation internationale, et par l'intermédiaire de cette dernière contribuer à l'énorme effort qui est présentement accompli pour établir

M. Yates, secrétaire du Conseil Economique et Social parla de l'utilité qu'ont pour les N.U. les O.N.G. et M. Rostow brossa un vaste tableau de la situation économique de l'Europe. L'œuvre de secours entreprise en faveur de l'Enfance ne fut pas oubliée, et éveilla beaucoup d'intérêt.

Pendant la Session du Conseil Economique et Social qui se tint à Genève cet été, les facilités accordées aux organisations privées furent largement utilisées et de nombreux consultants, dont certains étaient venus des pays d'outre-mer, assistèrent avec assiduité aux séances du Conseil et des commissions qui se tenaient simultanément dans 3 salles. Un système portatif d'écouteurs permet d'entendre dans 4 langues différentes les discours ou interventions diverses des délégués. Ces langues sont l'anglais, le français, l'espagnol et le russe. Le maniement de l'appareil est très simple et permet de se déplacer dans un rayon de 40 mètres sans cesser d'écouter.

Dans les salles de commissions qui ont été aménagées à Paris dans le Palais de Chaillot, on peut aussi écouter du chinois.

Ainsi de toutes nouvelles perspectives s'ouvrent aux organisations féminines quelles qu'elles soient. Comme associations nationales elles peuvent se rattacher à une organisation internationale, et par l'intermédiaire de cette dernière contribuer à l'énorme effort qui est présentement accompli pour établir

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale annuelle le 19 janvier, sous la présidence de Mme Juliette de Crouzaz, pianiste, qui a relevé que le club a pu reprendre ses relations avec les clubs étrangers ; ces derniers travailleront derechef avec enthousiasme à la reconstruction de leur pays dans le domaine intellectuel et artistique. La lauréate suisse du concours de musique a été reçue à Londres ; les lauréates de 1949 seront invitées dans cinq villes de Hollande, où des concerts seront organisés pour elles. Pendant l'exercice écoulé, treize membres nouveaux ont été admis, et les comptes, tenus par Mme Th. Bonnard, boulent avec un léger bénéfice.

Le club a organisé de nombreuses manifestations par l'intermédiaire de ses sections. La section des lettres, présidée par Mme Daulte, professeur de dictation, a pu offrir une audition des poèmes de M. M. Sandoz, une lecture d'une comédie de Mme B. Vuillemin par l'auteur, des conférences de Mmes Hayd, A.-M. Redard, des reportages exotiques sur Madagascar par Mme Stachli, veuve du missionnaire. La section de musique a organisé dix manifestations avec des artistes suisses et étrangères ; la section beaux-arts, trois expo-

tous vu de telles réactions, entendu de tels traits. Ils nous ont pesé, mais en avons-nous toujours compris la raison d'être, la signification et la portée ?

Cette portée, Sartre nous la dévoile pleinement en traitant l'autre aspect du problème : le complexe juif. « Si l'on veut savoir ce qu'est le juif contemporain, c'est la conscience chrétienne qu'il faut interroger : » qu'as-tu fait des juifs ? Je dédie tous ceux dont le cœur est généreux, de lire ces pages autrement que la gorge serrée. Car, crientes aussi de vérité, elles nous chargent de responsabilités.

Ne devons-nous pas à nos responsabilités actuelles, au fait que nous vivons et créons notre époque, chacun pour sa petite part, de lire les œuvres qui éclairent notre temps ? Voici une.

Nous ne savons parfois encore que penser de Sartre existentialiste... Mais je sais par contre fort bien, après lecture de « Réflexions sur la question juive » que Sartre peut prendre sa place dans la lignée des grands français lucides qui, à quelque niveau qu'ils appartiennent, de Rabelais ou Montesquieu à Zola, Jaurès ou Mauriac, en passant par Pascal... savent éclairer un problème humain à la lumière de leur conscience. Simone Pierre - janvier 1949.

Denis de Rougemont, *L'Europe en jeu*. Edit. La Baconnière, Neuchâtel.

Si l'on veut se faire une idée vivante du Congrès fédéraliste de La Haye (mai 1948), il faut lire l'ouvrage « L'Europe en jeu » de M. Denis de Rougemont. Nul n'ignore que,

une paix durable et juste. Parmi ces organisations, le C.I.F. auquel nous sommes affiliés depuis 44 ans, peut avec fierté juger de l'estime qu'il s'est acquis par soixante années de travail absolument désintéressé, inspiré par sa devise : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous même ». Parmi les millions de femmes qui le constituent se trouvent la grande majorité de celles qui jouent aujourd'hui un rôle en vue dans leur pays ou dans la vie internationale.

Pour la troisième fois depuis trente ans, la présidence se trouve en Suisse. Mme Dr Eder-Schwyzer de Zurich a été élue, il y a un an, au Congrès de Philadelphie, et elle consacre la plus grande partie d'une existence très remplie, à conduire son armée pacifique de femmes de bonne volonté. Tout récemment à Paris elle fut reçue avec la Présidente d'Honneur, la Baronne Boël, et deux vice-présidentes, par le président de l'Assemblée des N.U. qui se montra si intéressé par le mémorandum qui lui fut présenté qu'il décida de le communiquer à toutes les délégations, et ceci comme message présidentiel.

De grandes possibilités sont ouvertes aux femmes de notre époque. Même à celles qui comme nous, pauvres mineures, n'ont pas reçu l'égalité des droits politiques, il est possible d'apporter notre contribution aux efforts désespérés qui sont accomplis pour établir la paix sociale aussi bien que la paix politique. Ne nous lassons donc pas, si les difficultés que nous rencontrons sont parfois très grandes, mais luttons avec confiance, certaines que partout dans les autres pays du monde, des femmes qui comme nous sont des mères, des éducatrices, des ménagères, des travailleuses, luttent pour les mêmes idéaux. Comme Mrs Wright-Sewall je dis aussi en terminant : Que Dieu bénisse nos efforts...

Dr Renée Girod.

## Assemblée du Lyceum vaudois

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale annuelle le 19 janvier, sous la présidence de Mme Juliette de Crouzaz, pianiste, qui a relevé que le club a pu reprendre ses relations avec les clubs étrangers ; ces derniers travailleront derechef avec enthousiasme à la reconstruction de leur pays dans le domaine intellectuel et artistique. La lauréate suisse du concours de musique a été reçue à Londres ; les lauréates de 1949 seront invitées dans cinq villes de Hollande, où des concerts seront organisés pour elles. Pendant l'exercice écoulé, treize membres nouveaux ont été admis, et les comptes, tenus par Mme Th. Bonnard, boulent avec un léger bénéfice.

Le club a organisé de nombreuses manifestations par l'intermédiaire de ses sections. La section des lettres, présidée par Mme Daulte, professeur de dictation, a pu offrir une audition des poèmes de M. M. Sandoz, une lecture d'une comédie de Mme B. Vuillemin par l'auteur, des conférences de Mmes Hayd, A.-M. Redard, des reportages exotiques sur Madagascar par Mme Stachli, veuve du missionnaire. La section de musique a organisé dix manifestations avec des artistes suisses et étrangères ; la section beaux-arts, trois expo-

depuis longtemps cette cause lui tient à cœur, il la défend par des conférences et des discours, on en trouvera trois dans ce volume. De plus, il avait été chargé de présenter à La Haye le rapport de la Commission culturelle ; cette commission, chargée de rédiger un rapport général, un projet de résolution et le message final du congrès avait eu de nombreuses réunions préparatoires, elle était composée de six membres, dont M. Denis de Rougemont et une femme, Mme Saunier, conseiller de la République (France) et présidente de la Commission d'éducation nationale.

On sait, en effet, que les fédéralistes, bien loin de dédaigner la collaboration féminine, la sollicitent de tout leur pouvoir, on lit dans les résolutions proposées le 9 mai 1948, le paragraphe suivant :

« ... le Congrès de l'Europe : Considérant que l'avenir de l'Europe repose sur sa jeunesse.

Considérant que la formation physique, intellectuelle et morale de cette jeunesse dépend surtout des mères et des éducatrices.

Souhaite :

a) Que les femmes et les éducatrices soient appelées à participer largement à tous les travaux de toutes les assemblées et centres de culture ».

Lectrices, vous le voyez, on a besoin de vous, vous ne pouvez vous désintéresser du sort de cette Europe dont dépend le sort de tous ceux que vous aimez. Le livre de Denis de Rougemont, clair, précis, nerveux, bien plus coloré que les commentaires habituels, vous initiera aux efforts qui ont été tentés jusqu'ici, et espérons-le, suscitera en vous un intérêt soutenu et persévérant.

B. G.

sitions, quatre conférences avec projections de Mme Schroder ; la section dramatique, présidée par Mme S. Jacottet, une représentation à la Maison du Peuple de l'œuvre de Mme Pichard : « La charmeuse à la palette ».

L'assemblée a élu membre du comité, à la place de Mme Wasem, démissionnaire, Mme Adrienne Jeannet, ancienne présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses. Mme Odette Steinmann remplace à la présidence de la section des beaux-arts, Mme Wasem ; Mme Dubois, cantatrice, prendra la présidence de la section de musique que Mme Goldenhorn-Gamboni quitte après treize ans d'activité. L'assemblée a voté des remerciements chaleureux au comité et en particulier aux deux présidents des sections démissionnaires, dont le dévouement a permis d'offrir des manifestations intellectuelles et artistiques très appréciées et de développer encore son œuvre de solidarité envers les artistes et les intellectuelles.

A. T.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et la Tour-de-Peilz.

25 janvier 1949.

Mesdames et chères Alliées,

Le 11 décembre dernier, à Zurich, les déléguées des 117 associations représentées à notre assemblée générale extraordinaire ont voté à l'unanimité, en 2<sup>me</sup> lecture, le projet de statut qui vous avait été proposé et sanctionné ainsi la réorganisation de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Nous sommes heureuses de pouvoir vous annoncer, déjà, l'adhésion de plusieurs associations, membres du Secrétariat féminin suisse, mais qui ne faisaient jusqu'ici pas partie de l'Alliance ; d'autres sociétés nous laissent espérer aussi leur concours.

L'assemblée des déléguées, d'entente avec l'assemblée du Secrétariat, a nommé, le 11 décembre, une commission électorale composée des membres suivants :

Frau Hausknecht, Wattwil, présidente.  
Frl. Dr. Clara Aellig, Berne.  
Frl. Clara Nef, Herisau.  
Mlle Antoinette Quinche, Lausanne.  
Frl. Dr. Dora Rittmeyer, St-Gall.  
Mme A. Wiblé, Genève.

Cette commission, qui s'est mise immédiatement au travail, a reçu pour mission de préparer les élections pour le nouveau comité, selon les propositions faites par les membres de l'Alliance et du Secrétariat, et d'établir, en tenant compte équitablement des divers intérêts à représenter, la liste vous trouverez ci-jointe.

Le futur Comité aura non seulement, comme jusqu'ici, la charge de conduire les destinées de l'Alliance mais il devra assumer la gestion du Secrétariat féminin suisse. Le comité actuel et sa présidente qui gardent leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée, ont donné leur démission collective afin de laisser aux déléguées toute liberté dans leur dé-

## A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870  
Mme YVONNE MENZONNE  
Société de vente en gros  
5 % de remise sur les achats

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

## La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

## Tout pour économiser

### LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grils „Meltor“

Marmites à vapeur

## E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner

## TOUX et MAUX DE GORGE

prennez la

## POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C<sup>ie</sup>  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80. Tél. 271-15